



Alliance Vie

Convention

Entre le service d'aide à domicile ALLIANCE VIE, immatriculé au RCS ORLEANS au numéro 884 423 005, basé au 17 Place de la République 45200 MONTARGIS représenté par Madame Céline MARTIN, Direction générale,

Et

Le CCAS de MONTARGIS, représenté par son Président, Monsieur Benoît DIGEON.

Objet : la présente convention répond à des besoins spécifiques, à l'occasion de la mise en œuvre du plan canicule de la ville de MONTARGIS, par la CCAS pour la saison estivales 2023.

Nature de la demande : le CCAS de MONTARGIS a demandé le concours de la société ALLIANCE VIE pour organiser les éventuels transports de personnes à mobilité réduite (personnes en fauteuil roulant) avec les véhicules aménagés dont dispose l'entreprise et de toute personne âgée, handicapée ou fragilisée recensée par le CCAS de MONTARGIS.

Modalités d'organisation :

La semaine du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 :

Si le CCAS reçoit des demandes, l'agent du CCAS chargé de la mise en œuvre du dispositif téléphonera à Alliance-Vie au **02 38 26 02 02** pour demander le transport aller et retour, en communiquant le nom, prénom, adresse et numéro de téléphone de la personne à aller chercher pour l'emmener sur l'établissement Notre Foyer EHPAD, 1 Cour des Bénédictines, 45200 MONTARGIS, dans la salle climatisée prévue à cet effet. Il faudra programmer le transport retour au plus tard à 18h30. Il conviendra de communiquer à Alliance Vie le plus de renseignements sur la personne à prendre en charge (degré de mobilité, personne en fauteuil...) afin d'organiser le déplacement dans les meilleures conditions possibles dans le respect de notre charte de déontologie (annexe 1).

Le week-end et jours fériés de 8h00 à 18h00:

Si appel il y a, l'Élu d'astreinte à la ville de MONTARGIS téléphonera à l'astreinte d'Alliance Vie au **06 95 59 41 07**, pour demander le transport aller et retour, en communiquant le nom, prénom, adresse et numéro de téléphone de la personne à aller chercher, pour l'emmener

ALLIANCE-VIE

17 Place de la République - 45200 Montargis – Tél : **02.38.26.02.02**

RCS ORLEANS au numéro 884 423 005 : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile autorisé

montargis@alliance-vie.com - www.alliance-vie.com

sur l'établissement Notre Foyer EHPAD, 1 Cour des Bénédictines, 45200 MONTARGIS. Il faudra programmer le transport retour au plus tard à 18h00.

Alliance Vie répondra aux demandes dans la limite des disponibilités des véhicules et des accompagnateurs. En période de canicule (orange niveau 3), un intervenant supplémentaire d'astreinte sera désigné pour assurer les interventions demandées.

Un bon d'intervention sera édité et à signer par le bénéficiaire du service à l'aller et au retour afin de valider les temps d'intervention.

Modalités financières :

Les prestations réalisées seront facturées au temps passé sur le barème de l'agence en vigueur.

Une facture récapitulative sera générée chaque fin de mois et adressée au CCAS de MONTARGIS, pour règlement par mandat administratif.

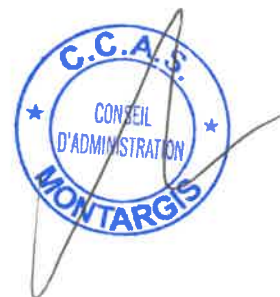
Cette convention est signée pour la période de veille saisonnière du plan de gestion canicule et/ou de très fortes chaleurs départemental 2023 sur la période de vigilance, du 1^{er} juin au 15 septembre 2023. Elle pourra être dénoncée par chacune des parties avec un préavis d'un mois par lettre recommandée.

Fait à MONTARGIS, le 1^{er} juin 2023 en deux exemplaires

Pour Alliance-Vie
Céline MARTIN
Direction Générale

Pour le CCAS de la ville de Montargis
Benoît Digeon
Maire et Président du CCAS

Alliance Vie Montargis
17 Place de la République
45200 Montargis
Tél : 02 38 26 02 02
Siret 88442300500013



ALLIANCE-VIE

17 Place de la République - 45200 Montargis – Tél : 02.38.26.02.02

RCS ORLEANS au numéro 884 423 005 : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile autorisé

montargis@alliance-vie.com - www.alliance-vie.com